

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 24 (1967)

**Heft:** 3

**Vorwort:** Merci, monsieur le Conseiller fédéral!

**Autor:** Hirt, E.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Merci, Monsieur le Conseiller fédéral!

Monsieur le Conseiller fédéral Paul Chaudet, notre supérieur direct, responsable suprême des questions de gymnastique et de sport ressortissant à la Confédération, s'est démis de ses fonctions à la fin de 1966. Ainsi s'achève une période décisive de l'histoire du développement de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport. Depuis 1955 en effet, M. Chaudet a guidé les destinées du DMF, et donc celles de l'EFGS. La bienveillante compréhension qu'il a manifestée envers les problèmes de la jeunesse — et tout particulièrement au sujet du développement de ses capacités physiques — le savoir-faire et l'intelligence avec lesquels il a su mettre en œuvre les possibilités de la politique, tout cela a exercé une influence extrêmement favorable sur le développement de notre Ecole.

Durant sa période d'activité au Conseil fédéral, la section de recherches est devenue enfin réalité; nul doute que la prochaine inauguration de l'institut de recherches aura d'heureux effets sur l'histoire sportive de notre pays. Avec un sens aigu du choix du moment politique opportun, Monsieur le Conseiller fédéral Chau-

det a présenté, il y a plus d'une année, un message en vue d'obtenir 15 millions de francs pour l'achat et l'extension de l'EFGS, proposition qui fut acceptée à l'unanimité tant par le Conseil national que par le Conseil des Etats. Si l'on songe aux conséquences inhérentes à l'adoption de la motion Kurzmeyer, force nous est de considérer le succès obtenu, tant dans le Conseil fédéral lui-même qu'auprès des deux Chambres, par M. Chaudet, alors président de la Confédération, comme un véritable chef-d'œuvre politique. Quant à l'égalité réclamée pour les jeunes filles par ladite motion, égalité concernant l'éducation physique et l'entraînement, elle a déclenché des problèmes financiers et juridiques, qui font en ce moment l'objet des travaux d'une commission spéciale.

A la fin de 1965, le chef du DMF chargea l'EFGS d'établir, selon les connaissances les plus récentes, le règlement fondamental de la gymnastique et du sport à l'armée et d'élaborer à ce sujet pour 1968, en collaboration avec le groupe de l'instruction, un manuel approprié.

Et c'est bien en fin de compte grâce à l'extraordinaire détermination de M. Chaudet et à son sens sûr de la juste mesure qu'en avril 1964 un entretien put avoir lieu entre les délégués de l'Association nationale d'édu-

cation physique et ceux du DMF. M. Chaudet définit alors l'importance de l'aide, accrue, accordée par la Confédération pour la préparation de nos sélections nationales — l'EFGS mettant à disposition ses moyens et principalement son personnel enseignant en vue d'une judicieuse formation — décision qui demeurera longtemps déterminante.

Bien qu'il ne soit pas d'usage, dans notre démocratie, qu'un chef de service exprime sa reconnaissance à son chef suprême, que l'on veuille bien nous permettre, dans le cas présent, d'avoir évoqué ce que l'EFGS et les fédérations de gymnastique et de sport, et avec elles le sport suisse tout entier, doivent à cet ami du sport que fut le Conseiller fédéral Paul Chaudet. Il a, à l'échelon le plus élevé, guidé le sport suisse sur la voie lui assurant une véritable expansion dans l'indépendance et la liberté. Qu'il en soit ici sincèrement remercié.

Traduction: Noël Tamini

*Elm.*

M. Chaudet s'adressant à la jeunesse EPGS de tous les cantons



## Déjà une nouvelle robe?

Voilà en quelque sorte la question qu'un époux soucieux de l'équilibre de son budget familial adresse à sa femme lorsque celle-ci vient le surprendre, toute radieuse, vêtue d'une nouvelle robe qui la fait plus jolie, plus jeune encore, respirant la joie de vivre. Et d'un seul coup d'œil, Monsieur a compris que l'autre robe de son épouse ne correspondait plus à sa personnalité, laquelle s'était transformée, suivant une heureuse évolution.

On peut en dire autant de la revue de notre Ecole. Elle aussi a changé, elle a même sensiblement évolué; il fallait donc une fois de plus la parer d'un vêtement seyant, en un mot la moderniser.

La chose est extrêmement frappante lorsque nous considérons l'un des premiers numéros parus en 1944. Sous le titre « Jeunesse forte — Peuple libre », l'Office central fédéral pour la gymnastique, le sport et le tir (OFI)